



**POSTAUX  
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications  
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03  
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27  
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 13 Janvier 2010



## Section de Paris 10

# Restructuration 2010, reculer pour mieux (faire) sauter ?

## COMPTE-RENDU AUDIENCE PLÉNIÈRE DU 09/01/2010

La réorg de paris 10 est repoussée jusqu'en octobre, bon c'est toujours ça de pris mais pourquoi ?

Les explications de mme D. ne sont pas très convaincantes et c'est rien de le dire : à certains, elle a prétendu que c'était pour laisser du temps aux agents pour s'organiser avec de nouveaux horaires à la rentrée, aux organisations syndicales elle a dit que c'était pour bien expliquer au personnel toutes les subtilités de facteur d'avenir que visiblement personne n'avait compris.

**D'après elle, nous ne sommes pas un bureau « facteur d'avenir » depuis 2007.**

Les quartiers sécables, les primes d'équipe, les facteurs qualité, tout cela ne serait pas facteur d'avenir ou à la limite un facteur d'avenir très gentil, la réorganisation devrait voir arriver le « facteur d'avenir » en vrai, qui est très méchant : sécabilité à gogo (au moins 50% du temps), volant de remplacement à 20% au lieu de 30% actuellement, facteurs d'équipe titulaires d'une tournée, perte du samedi sur 2 pour les uns et de tous les lundis de repos pour les autres, quartiers à 4, la liste est longue...

Mais soi-disant, tout reste à définir et encore une fois, la direction refuse catégoriquement d'annoncer le nombre de suppressions d'emplois prévues au contraire de ce qui s'est fait dans d'autres bureaux parisiens.

Mme D. ne fait rien comme les autres et pis c'est tout !

Par ailleurs, les scénarios ne seront connus que fin avril, pourtant depuis le temps qu'ils mijotent, ils devraient être plus que prêts et ce délai supplémentaire raccourcit d'autant le temps du « dialogue social » soi-disant si important.

Les seules informations pour l'instant sont que les plus gros changements devant être à la distri piétonne, la direction essaye de régler la question des autres services avant (diviser pour mieux régner, un grand classique).

Par exemple, il manque deux chauffeurs aux lignes et la sécabilité est utilisée à outrance par la direction pour faire passer l'idée que si on supprime ces 2 lignes tout de suite, l'effectif sera au complet et on s'en tiendra là pour les suppressions d'emplois mais mme D. ne peut pas garantir que l'utilisation de la sécabilité diminuera !

Pour le cedex et la cabine, il n'y aurait pas de suppressions d'emplois mais des études sont prévues pour mesurer la quantité de travail effective et les conséquences que ces études pourraient avoir sur les différentes positions de travail ne sont pas claires du tout.

Comme chacun a pu le constater, la boîte va y aller à fond dans la communication envoyant même des courriers à domicile.

D'ores et déjà, nous vous précisons que « l'entretien individuel privilégié » n'est en rien obligatoire, tous ceux qui pensent encore que la Poste prend en compte les souhaits des agents quand ils ne coïncident pas exactement avec sa politique peuvent néanmoins y participer.

Pour aider aux futures suppressions d'emplois, La DOTC de Paris Nord va filer des primes aux facteurs qui se sentiraient l'envie d'aller galérer en banlieue, le montant définitif n'est pas fixé mais ce serait 1800 euros ou un peu plus.

Il y aura aussi des mesurette pour ceux qui voudraient partir en retraite plus tôt avec un « forum » d'infos organisé en février mais faut pas rêver, les carottes sont de plus en plus petites si elles ne sont pas encore cuites.

Attention, personne ne sera **obligé** de partir, c'est une réorganisation pas la fermeture du bureau.

**COMME CEUX DE PARIS 17 LES POSTIERS  
DE PARIS 10 SE SONT BATTUS POUR OBTENIR  
LE RYTHME ET L'ORGANISATION DE TRAVAIL ACTUELS,  
NOUS NE DOUTONS PAS, SI C'EST NÉCESSAIRE,  
QUE LE MOMENT VENU, ILS SAURONT SE MOBILISER  
POUR LES PRÉSERVER.**



## Construisons ensemble le Syndicat du 3<sup>ème</sup> Millénaire

*Bulletin d'Adhésion*



Je soussigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés  
du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT  
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Mme  Mlle  Mr NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse (1) \_\_\_\_\_

Adresse Mail : \_\_\_\_\_

Bureau, Centre, Filiale, Entreprise privée (2) : \_\_\_\_\_

Poste  Télécom  Filiale  Opérateur privé

Grade Reclassement \_\_\_\_\_ ou Grade Reclassification \_\_\_\_\_ Classe \_\_\_\_\_ Niveau \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_ Indice \_\_\_\_\_

Contractuel de droit public : Grade \_\_\_\_\_ Contractuel de droit privé : Grade \_\_\_\_\_ Classe \_\_\_\_\_ Niveau \_\_\_\_\_

N° de Sécurité Sociale : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : \_\_\_\_\_ Date de Naissance : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI  NON

Je désire participer à un stage d'accueil OUI  NON

Porter une croix si nécessaire

(1) Adresse où vous désirez recevoir le Journal Fédéral Servi Gratuitement aux Adhérents - (2) Rayer la mention Inutile

**Codifications**  
(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Dept :

Bureau :

Grade :

Poste

Télécom

Catégorie :

- SG
- DAT
- Cial Gest
- Technique
- Cadres
- Retraités
- CFA/CFC/CPA
- DOM

